

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
N°019/2023

Commune de SAINT PARDOUX L'ORTIGIER

Nombre de conseillers		
En exercice	10	
Présents	7	
Votants	8	
Procurations	1	
POUR	CONTRE	ABSTENTIONS
8	0	0
Date de convocation		
16/03/2023		

L'an deux mil vingt-trois, le vingt-quatre mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Madame Martine DUMONT, Maire.

Présents : MM, BERGEAL Jean-Pierre, COUDERT Loïc, MARCOU Christian, POUGET Jean-Marc, SIMON Philippe
MME VIDAL DA GAMA Marina

Excusée : MME DEVEAUD Sandrine (procuration donnée à M. COUDERT Loïc)

Absents : MM PIESSET Jean-Marc, PERRIER Antoine

A été nommé secrétaire de séance : M. COUDERT Loïc

Objet : **APPROBATION BP DU BUDGET PRINCIPAL 2023**

Mme le Maire présente au Conseil Municipal le Budget Primitif du Budget Principal de la commune pour 2023 :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Recettes : 666 669,41 €
Dépenses : 666 669,41 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

Recettes : 505 000,00 €
Dépenses : 505 000,00 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité:

APPROUVE le Budget Primitif du Budget Principal de la commune pour l'année 2023

Pour copie conforme

Saint-Pardoux-L'Ortigier, le 24 mars 2023
Le Maire, Martine DUMONT

Affichée le :
Transmise au contrôle de légalité le :

Publié le 25 mars 2023

